



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question au Gouvernement n° 1375

Texte de la question

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

**M. le président.** La parole est à M. Philippe Vitel, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**M. Philippe Vitel.** Ma question s'adresse à M. le ministre de la défense.

Monsieur le ministre, à l'heure où nous allons débattre de la loi de programmation militaire, permettez-moi de rendre hommage à nos valeureux soldats qui interviennent avec un énorme courage et un professionnalisme reconnu de tous sur les théâtres de crise les plus périlleux (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP, SRC et UDI*), hier en Géorgie, en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, en Libye, aujourd'hui au Mali, demain probablement en République centrafricaine. Ils honorent notre patrie et notre drapeau bleu-blanc-rouge, et doivent pouvoir compter en toutes circonstances sur notre total soutien.

Aussi, monsieur le ministre, nos inquiétudes sont-elles à la hauteur de la fierté qui est la nôtre de les voir effectuer aussi brillamment les difficiles missions qui leur sont confiées. Dans un monde qui se réarme face à des menaces de plus en plus violentes et imprévisibles, nous avons la crainte que cette loi de programmation n'entraîne un déclassement de nos armées et une perte d'influence de notre pays. À l'évidence, nous n'aurons plus, à terme, de capacité à « entrer en premier » comme nous l'avons fait au Mali, ou à mener une coalition comme nous l'avons fait en Libye, du fait d'une réduction majeure du format de nos forces, de l'étalement et du report de trop nombreux programmes d'armement. À l'évidence aussi, notre industrie de défense en souffrira, et certains experts envisagent la perte de 10 000 à 15 000 emplois d'ici 2020.

Monsieur le ministre, ceux qui étaient présents en 2002 dans cet hémicycle ont le sinistre souvenir du niveau de dégradation dans lequel nous avons retrouvé nos forces armées à notre retour au pouvoir. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) C'est quasiment une année de budget d'équipement qui avait disparu en cinq ans de gestion de la gauche, au profit des 35 heures et des emplois jeunes. (*Mêmes mouvements.*)

Monsieur le ministre, sans aucun esprit polémique (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC*), êtes-vous en capacité aujourd'hui d'affirmer solennellement à la représentation nationale que l'histoire ne se répétera pas ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

**M. François Sauvadet.** Très bien !

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de la défense.

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense.** Monsieur le député, vous avez engagé de manière quelque peu polémique (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*) le débat sur la loi de programmation militaire 2014-

2019 qui va s'ouvrir tout à l'heure dans cet hémicycle. Je veux vous rassurer.

Tout d'abord, j'ai constaté qu'au Sénat, après un long débat très positif, il y a eu un vote assez significatif en faveur de cette loi. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Ensuite, je puis vous affirmer que, de par cette loi de programmation militaire, la France conservera sa capacité d'agir dans les trois missions majeures que sont la protection de notre territoire – avec une dimension nouvelle, celle de la cyberdéfense –, une dissuasion modernisée – ultime sécurité de notre pays – et, enfin, les interventions extérieures en situation de crise ou de coercition.

Monsieur le député, lorsque je fais l'évaluation de ce que sera notre défense en 2019, je peux vous dire, mais vous le savez, qu'en nombre de soldats la France restera la première armée d'Europe (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*),...

**M. Bernard Accoyer.** Ce n'est pas vrai !

**M. Jean-Yves Le Drian,** *ministre* . . . et gardera la capacité d'« entrer en premier ».

J'espère vous avoir rassuré. En tout cas, je vous remercie de l'éloge et de l'hommage que vous avez rendu à nos forces. Cet hommage est partagé à l'extérieur, car nos voisins savent bien qu'en 2019 nous serons toujours la première armée d'Europe. Je vous le dis avec solennité puisque vous me le demandez. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe RRDP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Vitel](#)

**Circonscription :** Var (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1375

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 novembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 novembre 2013](#)